



Déclaration de la FSU 93 au CTSD du vendredi 26 juin 2014

FSU 93

Monsieur le Directeur académique,

Mesdames, messieurs,

Depuis plusieurs mois, nous alertons le gouvernement, Mme la ministre de l'éducation nationale, M. le préfet, Mme la rectrice, et vous M le directeur académique sur la situation de l'éducation nationale dans notre département. Les moyens qui ont été accordés lors des rentrées 2013, 2014 et prévus pour la rentrée 2015 ne permettent pas de compenser la hausse démographique à laquelle nous sommes confrontés. Hausse démographique qui va se poursuivre et aller en s'amplifiant si devait se réaliser « *l'opération d'intérêt national* » qui prévoit la construction de 67 000 logements dans notre seul département sur les 200000 prévus pour toute l'Île de France. Cette dernière annonce avec notamment le bétonnage d'une partie du parc Georges Valbon de La Courneuve est vécue comme une aberration par de très nombreux personnels. Nous exigeons que toute opération de construction de logement dans le département doit à partir de maintenant intégrer l'ensemble des équipements collectifs, et en premier lieu les écoles, les établissements scolaires et les établissements sportifs.

Les solutions qui sont proposées pour la rentrée 2015 sont loin de régler l'ensemble des problèmes posés au système éducatif dans notre département. Si la dotation proposée est positive, la réalité ne sera pas transformée parce que cette dotation est très insuffisante au regard des besoins de notre département. C'est un problème de choix politique : c'est la question de l'austérité et de ses conséquences sur les services publics qui est posée. D'ailleurs, la ministre de l'éducation nationale a bien perçu la dimension politique des conséquences des choix budgétaires en se déplaçant dans le département à la veille d'une action de grève exigeant un plan de développement pour l'éducation. Des annonces ont été faites. Ce que l'on retient de cette démarche c'est l'engagement pris pour que la situation s'améliore, et ce dès la rentrée 2015. C'est pourquoi aucune discussion ne pouvait commencer avec l'idée que ne seraient pas maintenues les règles d'ouvertures de classes en fonction de critères précis : les seuils en vigueur depuis 1998. Vouloir revenir là-dessus signifiait que le reste du discours n'est que de l'affichage.

Sur le document que vous nous proposez pour ce CT : 62 écoles restent au-dessus des seuils, sans mesures d'ouvertures, dont 40 en éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU 93 a transmis une liste de 48 situations qui ne peuvent pas attendre les ajustements de septembre. A titre d'exemple : 40 enfants non scolarisés en maternelle à Clichy sous Bois (secteur maternelle Curie), 70 à Montreuil (secteur maternelle Diderot). Par ailleurs, où est la « bienveillance » annoncée pour Saint-Denis ? A l'école élémentaire Pina Bausch, en REP, l'IEN annoncé une fermeture. La rentrée se fera avec 3 futurs T1, 1 ES, un futur T3. Si la fermeture était confirmée : toutes les classes seraient en double-niveaux. Ou encore école élémentaire Pasteur, en REP+, 353 élèves, E/C : 23,53. Quartier particulier : nombreuses familles d'accueil avec concentration d'enfants en situation de handicap. Implantation d'une UPE2A dans l'école donc arrivée à prévoir d'élèves supplémentaires.

Vous gardez 19 réserves de ville non implantées pour septembre. Le document signale en outre 40 situations « à suivre vers ouverture » et 19 « à suivre vers fermeture » ! Une fois de plus, il s'agit d'une déstabilisation programmée des écoles à la rentrée ! La FCPE 93 et la FSU 93 ont rédigé une déclaration commune pour exiger que les règles départementales en vigueur soient appliquées, à savoir le respect des seuils, avec une dotation budgétaire à la hauteur des besoins qui permettrait de procéder à des opérations de carte scolaire plus stables dès le mois de février, pour ne conserver que quelques ajustements en juin.

Les mesures prévues pour l'éducation prioritaire ne pourront pas voir le jour à la rentrée 2015, et les effectifs d'élèves seront partout en augmentation. La faiblesse du « plus de maîtres que de classes » (moins de 10% des écoles en éducation prioritaire), la quasi absence de scolarisation des enfants de moins de trois ans (moins de 3% des enfants de deux-trois ans scolarisés) alors que l'objectif annoncé dans la circulaire de rentrée est de 50% en REP+, les dégradations des conditions d'enseignement, le recours aux contractuels rendu obligatoire pour assurer la rentrée, tout cela ne préfigure pas les transformations annoncées.

Concernant le handicap, il faut obtenir une dotation supplémentaire pour créer des postes d'ERSEH, pour développer les ULIS en Lycées et collèges sans être contraints à fermer des classes pour le faire. Concernant les ULIS en collège, nous connaissons la réponse apportée au CTSD du 24 juin, néanmoins nous persistons dans notre demande de 3 « ULIS collège » supplémentaires pour la rentrée. Comme nous vous le demandions par mail ces derniers jours, nous souhaiterions que vous nous donniez des éléments d'information concernant le recrutement de personnels Auxiliaires de Vie Scolaire pour la rentrée de Septembre 2015. Il semblerait que le recrutement soit interrompu ou pour le moins non suivi de la signature de contrat.

Ce CTSD d'ajustement des mesures de carte scolaire de juin est aussi l'occasion de poser la question du qualitatif et des mesures à prendre pour transformer durablement le système éducatif et permettre à tous les enfants d'accéder à la réussite et à un haut niveau de formation.

Concernant le qualitatif, nous demandons l'ouverture de négociations pour un réel plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis. Il faut faire en sorte que nos élèves aient des enseignants formés, titulaires de leurs postes. Il faut impérativement rendre les métiers de l'éducation attractifs et améliorer les conditions de travail des personnels et des élèves.

La résorption de la précarité doit être clairement affichée, le recours aux contractuels ne doit se faire qu'après épuisement des possibilités de recruter des fonctionnaires stagiaires. D'ores et déjà nous savons que 321 places sont perdues sur le concours ordinaire. Pour le concours supplémentaire, l'académie dispose de 3394 admissibles pour 500 places. La mise en place d'une liste complémentaire est plus que possible pour couvrir les postes vacants! Cette Liste Complémentaire permettrait aussi d'augmenter le nombre d'exeat : la gestion violente des enseignants du 1^{er} degré doit cesser. La faiblesse de la dotation et les mauvais choix politiques (pas de LC, pas de mesures pour développer le potentiel de formation) ont pour conséquence une gestion des enseignants à l'opposé du soutien et de la reconnaissance que l'institution leur doit.

Je vous remercie de votre attention.